



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Lundi 06 Février 2017

Elections Professionnelles CE/DP 2017 (Tract N°2).
Les Délégués du Personnel.

Jeudi 9 Mars, vous élierez vos représentant CE et DP pour l'établissement de St Médard pour un mandat de 3 ans jusqu'en Mars 2020. Dans la situation actuelle, tant au niveau national qu'à celui de l'entreprise, ces années seront déterminantes pour notre avenir et nos acquis.

Du nombre d'élus CE DP par organisation syndicales, dépendra aussi l'avenir du CHSCT.

Les DP en quelques mots :

- ✓ Ils portent les revendications collectives à la direction au quotidien et dans les réunions.
- ✓ Ils interviennent aussi auprès de la direction pour la défense d'intérêts individuels. Quelles que soient leurs catégories, les élus SUD sont à l'écoute de tous les salariés qui souhaitent être conseillés, défendus ou assistés sur un problème qui les concernent au sein de l'entreprise.
- ✓ Nous défendront également tout salarié qui se trouve sur le site (intérimaires, sous-traitants...). SUD organise aussi la défense de vos proches s'ils sont dans des entreprises où il n'existe pas de syndicats. Les délégués du personnel font les recherches d'informations juridiques ou autres, nécessaires à résoudre le problème des salariés.
- ✓ SUD, avec l'UPR (Union des Préretraités et Retraités), continue le travail syndical avec les anciens et notamment sur les dossiers amiante.

Les questions DP : Chaque mois, la réunion DP traite des questions remontées par le personnel. Il arrive que des problèmes soient résolus mais de manière générale la direction prend rarement en compte les revendications. La lecture des comptes-rendus permet de le constater.

Malgré cela, toutes les informations que vous nous remontez sont utiles pour mettre à jour les dysfonctionnements et le vécu du personnel. Vos informations sont autant d'arguments pour tenter d'améliorer les situations. Comme souvent, ces questions traitent du manque de personnel et des dégradations qui en découlent, nous reprenons ces éléments dans les réunions CE ou CHSCT.

En 2014, SUD était la seule organisation syndicale à n'avoir pas signé la Convention HERAKLES. En partie à cause du recul sur les 35 heures et donc des embauches. Cette Convention portait également beaucoup trop d'inégalités. C'était le cas notamment du personnel à MP. Nous nous sommes battus et avons fait grève pour améliorer cette Convention jusqu'au jour de sa signature. Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là.

Dès Janvier 2014, les élus SUD ont mené la bataille et obtenu une négociation sur St Médard pour le personnel de MP. A l'issue, la compensation (base 2x8 et intégration 50 €) n'a pas été à la hauteur des disparités existantes mais nous avons essayé d'obtenir le maximum.

En suivant, à la demande du personnel de ST, nous avons obtenus une négociation pour l'horaire variable. Lorsque la direction a présenté l'horaire variable en mettant en cause les récupérations d'astreinte, nous avons tenu bon pendant des mois et la direction a finalement reculé. Nous avons aussi fait respecter les temps de repos à la Licorne.

Depuis les dernières élections, le personnel a vécu des situations très compliquées que ce soit à cause des réorganisations permanentes, du sous-effectif ou de l'accident du 5 décembre. Nous avons accompagné le personnel dans toutes ces situations tout en défendant les conditions collectives mais aussi individuelles.

Nous avons accompagné la reprise de l'activité au malaxage-coulée envers et contre les pressions de la direction HERAKLES qui faisait preuve de trop d'empressement et d'aucune compassion. Nous l'avons fait pour obtenir les meilleures conditions possibles pour le personnel.

Nous avons accompagné individuellement nombre de salariés en difficulté et nous continuons à le faire. Des solutions ont été trouvées pour nombre de collègues. Notre soutien et nos échanges avec la direction locale ont fait leur part.

Il reste des situations à régler et nous continuerons sans relâche à soutenir et accompagner nos collègues jusqu'à un aboutissement positif pour leur situation.

Nous avons tous besoin d'être soutenus et aidés dans un moment de notre vie et personne n'est à l'abri de se retrouver en difficulté. Dans ces conditions, les élus SUD essayerons toujours de faire tout ce qu'il est possible pour vous aider.

Le mot Solidaire de SUD prend tout son sens dans notre syndicalisme qui consiste à se regrouper pour s'entraider mutuellement. Il s'agit avant tout d'un engagement humain.

Si vous souhaitez des délégués du personnel :

- ✓ **Qui vous écoutent et vous soutiennent**
- ✓ **Qui défendent les intérêts collectifs et individuels**
- ✓ **Qui savent être ferme mais aussi dialoguer pour trouver des solutions**
- ✓ **Qui soient prêt à organiser les luttes et à les mener jusqu'au bout**

Le 9 Mars Votez Solidaires, Unitaires et Démocratiques !!!

Sud Safran / Saint Médard
05 57 20 79 00
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB
01 64 99 10 01
sud.sme.crb@sfr.fr

Sud Safran / Le Haillan
05 57 20 86 14
syndicat@sudmetaux33.com